
"les cosmétiques selon la Charte Cosmétique, pour un bio réellement attentif à l'humain"

Gaëtan MILIS, directeur et responsable formulations chez Copaïba

Le laboratoire Copaïba

Un mot rapidement pour nous présenter – nous allons abuser de votre patience et de votre attention pendant cette heure, c'est le moins que nous puissions faire pour vous.

Copaïba est un laboratoire de création, formulation, fabrication cosmétiques, situé à Sart-lez-Spa, aux frontières entre les Hautes Fagnes et les Ardennes. Nous sommes donc essentiellement des créateurs, des formulateurs. Car les cosmétiques qui vous entourent chaque jour doivent bien avoir été imaginés, créés, formulés par quelqu'un. Copaïba est un de ces laboratoires de recherche qui crée les cosmétiques, et je dirais même le laboratoire belge de création de cosmétiques naturels.

Et comme certaines bonnes idées méritaient d'être mises à disposition de chacun, nous avons également lancé les produits des lignes Copaïba nature – qui sont présentées sur ce salon au Stand Arôwardennes – et Copaïba instituts – pour les centres de bien-être; un magnifique centre travaillant avec Copaïba instituts ouvre d'ailleurs ses portes aujourd'hui à Barvaux.

La Charte Cosmétique

Copaïba s'est toujours distingué par des formules très originales, remarquables de sensualité dans leurs touchers, d'originalité dans leurs senteurs. Et bien sûr cette originalité demande de nombreux contacts avec les meilleurs producteurs d'ingrédients ... C'est ainsi que s'est constitué un réseau de relations commerciales de confiance, que nous connaissons pour la qualité supérieure des extraits végétaux qu'ils proposent. Et c'est là qu'est née la Charte Cosmétique.

C'est une sorte de cahier des charges, qui explique ce qui peut à notre sens se faire et ce qui ne le peut pas, applicable aux laboratoires de cosmétiques ... Elle commence ainsi :

Parce que nous sommes convaincus que la qualité des cosmétiques est grandement dépendante du soin apporté à la nature qui produit les ingrédients qui les composent, et aux hommes qui les façonnent;

Parce que nous ne pouvons continuer à exploiter la terre, et les hommes qui l'habitent, en acheminant sans réfléchir par des moyens polluants des ingrédients venus de contrées lointaines;

Parce que nous respectons le consommateur comme un être cher, et que nous tenons à lui offrir l'information et le bienfait auquel il a droit;

Parce que notre monde est limité, et que les résidus de nos activités quotidiennes finissent tôt ou tard par empoisonner cette nature qui nous fournit les meilleurs ingrédients;

Parce que nous sommes citoyens de ce monde, fondateurs d'entreprises responsables;

Nous adhérons à la Charte Cosmétique.

Et simplement, elle pose quatre engagements majeurs :

La Charte décrit une série de conditions liées aux ingrédients eux-mêmes, comme la plupart des labels "bio". Elle impose le choix de certains modes de culture des ingrédients végétaux, et proscriit l'usage de certains ingrédients de synthèse.

Elle fixe des lignes directrices et attire l'attention sur les nécessaires engagements environnementaux de l'entreprise.

Elle impose le respect d'une certaine équité dans les relations humaines et commerciales, tout au long de la chaîne producteur – façonnier – consommateur.

Enfin, elle veille au respect de certaines obligations en matière d'information.

Les exigences liées aux ingrédients mettent en avant la qualité, l'inocuité et la légalité des ingrédients. Qualité en termes de senteurs pour les huiles essentielles, ou de touchers pour les huiles végétales par exemple mais aussi mode de culture biologique ou sauvage; inocuité en ce sens que ces ingrédients – tout naturels qu'ils soient – doivent avoir démontré qu'ils ne nuisent pas à la santé du consommateur une fois présents dans le cosmétique; légalité dans le sens où ils doivent respecter les lois et règlements en vigueur qui régissent les cosmétiques – et malgré tout ce qu'on peut entendre, de très nombreux garde-fous extrêmement prudents sont d'application en matière de cosmétiques.

Le point des engagements environnementaux de l'entreprise dicte certains comportements essentiels : les cultures ne doivent pas dégrader les écosystèmes, leur mode d'acheminement du producteur vers le laboratoire doit être éco-respectueux – autrement dit, les ingrédients exotiques arriveront par bateau et non par avion, l'entreprise doit s'engager à des comportements écologiques et si possible compenser les émissions carbone de ses activités. La compensation carbone, aussi appelée neutralisation CO₂, consiste à soutenir financièrement des projets réducteurs d'émission de gaz à effet de serre afin de compenser ceux que l'entreprise, par ses activités, émet; diverses entreprises se chargeant de la gestion de ces compensations, il est très aisé, pour un professionnel ou un particulier, d'y souscrire ...

L'équité dans les relations humaines rappelée par le texte de la Charte Cosmétique concerne non seulement le paiement d'un juste prix aux cultivateurs, mais aussi le respect de chaque acteur dans la chaîne économique qui va du producteur de l'ingrédient jusqu'au consommateur : chacun recevra un juste prix en regard du service fourni, aucun ne verra sa confiance abusée par de beaux discours – ceci valant également pour les travailleurs engagés par le laboratoire cosmétique.

Enfin, dernier point, l'information. La Charte Cosmétique exige que le consommateur soit amplement et correctement informé sur ce qu'il achète. Et un outil est même développé : l'indice 1.10.100.

Cet outil permet de chiffrer le potentiel d'efficacité d'un cosmétique, en tenant compte à la fois des ingrédients qui le composent et de leur concentration. Plus les ingrédients actifs seront nombreux, plus ils seront puissants, et plus leur concentration sera élevée, plus l'indice du produit cosmétique, donc son efficacité, sera élevé. C'est donc un moyen très simple, mais surprenamment efficace, pour juger de l'efficacité d'un cosmétique.

En pratique, la plupart des labels bio exigent moins de 10% d'ingrédients bio pour qu'un cosmétique puisse prétendre à l'appellation bio. Mais avec moins de 10%, il est très difficile d'atteindre un indice 1.10.100 convenable, je veux dire par là qui traduise une efficacité à la hauteur des attentes des consommatrices. Autrement dit, si on veut présenter un cosmétique qui tienne la route, avec un indice 1.10.100 convenable, il faudra largement dépasser ces 10%. Et c'est là toute la puissance de la Charte Cosmétique : pousser les laboratoires à se dépasser, dans le respect total de l'environnement et du consommateur, pour des cosmétiques toujours meilleurs.

Donc, la Charte Cosmétique, par ses diverses exigences, va bien plus loin qu'un label bio. En régissant bien d'autres aspects, environnementaux et humains, elle introduit une réelle éthique ... du cosmétique.

Une charte, et non un label

C'est une charte, un non un label. Une charte, c'est un texte solennel autour duquel s'engagent les membres d'un groupement; un label, c'est une étiquette apposée sur un produit qui stipule que ce produit respecte un certain cahier des charges. La Charte Cosmétique, comme toute charte, ne se vend pas, ne s'achète pas, n'a de valeur que celle de la confiance que ses membres lui accordent – on peut dans cet aspect la comparer à un code d'honneur. Le label est un sigle créé par un organisme, qui lui appartient; et cet organisme émet des conditions, notamment financières, pour pouvoir apposer son logo, son label, son sigle sur les produits. Ce qui veut dire que l'engagement envers la Charte Cosmétique n'entraîne aucun surcoût pour le consommateur, puisque la consultation de la Charte est libre et ouverte à tous. Par contre, l'inscription d'un label étant souscrite à des conditions financières, il est inévitable que le consommateur final en supportera une partie du coût. Honneur contre finance ... honneur en réaction à la finance aussi ... voilà comment on pourrait résumer la genèse de la Charte Cosmétique.

Le texte de la Charte Cosmétique, mais aussi bien des détails sur le calcul de l'indice 1.10.100 ou la compensation CO₂ sont notamment sur le site www.copaiba.be – démonstration faite de son accès libre et de sa collaboration plurielle.